

Compte rendu de la réunion n°2 du bureau du 6 Septembre 2013

Ouverture de la réunion : 20h30

Lieu : Salle OSCAR

Personnes présentes :

Mr Paulins Éric président
Mr Cailleux Éric trésorier
Mr Leboucher Cyril secrétaire
Mme Ergan Anne membre du bureau
Mme Hamard Jackie membre du bureau
Melle Bazire Amandine membre du bureau
Mr Cogan Maël consultant

1. Préparations pour la rentrée de Septembre 2013

- les 7 terrains ont été tracés pendant l'été par Maël Cogan et Éric Cailleux
- Matériel : prêt de poteaux par le service des sports de la ville de Dreux
prêt de 4 filets par le CODEP jusqu'au 23 Septembre
prêt de poteaux par le club de Brou à partir du 16 Septembre
arrivée du lot de raquette pour le forum des associations
- Budget de 1500 € fournis par la Mairie ce qui a permis l'achat de 7 filets, 3 poteaux doubles et 14 rouleaux de scotch noir pour le traçage des terrains

2. Disponibilité pour le forum des associations

- Mise en place le matin : Éric Paulins et Cyril Leboucher
- Permanence pendant le forum : de 14h à 15h Éric Paulins et Cyril Leboucher
de 15h à 16h Éric Paulins et Anne Ergan
de 16h à 18h Éric Paulins
- Présence d'Émeline Rouingeau

3. Préparations et accueil de la première soirée

- Première séance le lundi 9 Septembre 2013 à 20h30
- Présence de l'ensemble du bureau afin d'assurer la mise en place du matériel et l'accueil des personnes
- Présence du président du CODEP

4. Divers

- Prévoir l'achat d'une cantine afin de stocker le matériel
- Compte en banque disponible
- Prévoir une petite formation avec Maël afin que tout les membres du bureau puisse gérer le site internet du club
- Faire une demande d'adhésion auprès de l'association OSCAR
- Proposition du club de Dreux de ce faire parrain du club de Saint Rémy
- Voir avec les personnes disponibles et intéressées pour aller en formation sachant qu'elles

sont gratuites pendant 2 ans.

- Participation de la fédération à hauteur de 180 à 200€ pour la création du club.
- Voir pour démarcher des sponsors.
- Règlement intérieur établi par Éric à faire signer à chaque joueur lors de leur adhésion.
- Pas de nécessité de souscrire une assurance complémentaire car une assurance est fournie par la fédération après adhésion.
- Question soulevée pour la cotisation d'un joueur qui arrivera en cours d'année : A finalisé lors de la prochaine réunion.
- Dire aux adhérents de faire mentionner « pratique du badminton en compétition » sur leur certificat médical.
- Les inscriptions seront validées à la seule condition que le dossier du joueur soit complet, c'est à dire : certificat médical, demande de licence et règlement de l'adhésion.

Prochaine réunion du bureau prévue le **25 Octobre 2013 à 20h30 à la salle OSCAR.**

Fermeture de la réunion : 23h00